

FONDS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SECTORIEL 2017-2018

1. OBJECTIF DU FONDS

La ville de Mirabel désire favoriser l'émergence d'initiatives économiques structurantes sur le territoire mirabellois. Le *Fonds de soutien au développement sectoriel (FSDS)* permet de soutenir financièrement les projets collectifs de développement économique dans certains secteurs d'activités prioritaires par la Ville.

2. TERRITOIRE D'APPLICATION

La totalité du territoire de la ville de Mirabel.

3. LES CLIENTÈLES ADMISSIBLES

- regroupements d'entreprises comptant au moins 3 entreprises mirabelloises;
- les entreprises privées ayant un projet de consolidation des secteurs d'activités économiques prioritaires par la municipalité;
- structures de concertation locale reconnues;
- coopératives ou organismes à but non lucratif (OBNL) dont la mission, les actions ou les objectifs sont directement liés à des initiatives collectives amenant du développement économique à Mirabel.

4. LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE PRIORISÉS

Les projets doivent correspondre aux secteurs d'activités économiques prioritaires par la municipalité et identifiés à l'intérieur du document *Priorités d'intervention en développement économique – plan d'action 2017-2018 de la ville de Mirabel*.

5. CRITÈRES D'ANALYSE DES PROJETS ET ADMISSIBILITÉ DES PROJETS

Les critères d'analyse sont contenus dans une grille d'évaluation et couvrent quatre grands ensembles :

- admissibilité ;
- aspect structurant et retombées économiques ;
- faisabilité et viabilité (échancier, coûts, moyens) ;
- création d'emplois.
- Plus spécifiquement, un projet collectif en développement économique :
- répond aux besoins identifiés par les différents secteurs d'activités économiques ;
- est viable et obtient l'appui des milieux ;
- présente des impacts significatifs sur le développement économique à Mirabel ;
- est réalisé par un promoteur qui possède l'expertise et la compétence pour le mener à bien et à terme.

Activités admissibles

- Voici quelques exemples d'initiatives collectives qui pourraient être retenues dans le cadre du FSDS : étude de marché ou de faisabilité pour l'implantation d'un nouveau projet ;
- recherche-action pour le développement des connaissances sur un volet particulier de développement économique à Mirabel ;
- projet visant à favoriser l'achat local ;
- projet visant le développement de la sous-traitance industrielle locale ;
- projet visant l'implantation d'un centre de recherche ou d'excellence sur le territoire de Mirabel ;
- toute démarche permettant de consolider ou d'attirer sur le territoire des investissements dans le secteur manufacturier, et plus particulièrement dans le secteur aéronautique.

Les projets collectifs qui seront retenus seront ceux qui démontreront leur aspect structurant et qui compteront le plus de bénéficiaires.

Dépenses admissibles et non admissibles

▪ Dépenses admissibles

Pour être admissibles, les dépenses doivent être directement en lien avec la réalisation d'un projet au bénéfice des populations résidant dans les milieux de vie concernés et comprennent :

- les traitements et les salaires des employés et des stagiaires incluant les charges sociales ;
- les coûts d'honoraires professionnels ;
- les dépenses en capital telles que terrain, bâtisse, équipement, machinerie, matériel roulant, frais d'incorporation et toute autre dépense de même nature ;
- l'acquisition de technologies de logiciels ou progiciels, de brevets et toute autre dépense de même nature ;
- les besoins de fonds de roulement calculés pour la première année d'opération ;
 - les autres coûts inhérents à l'élaboration et à la réalisation des projets.

▪ Dépenses non admissibles

- les dépenses de fonctionnement des organismes non liés à un projet réalisé dans le cadre du FSDS ;
- les dépenses liées à un projet n'ayant pas fait l'objet d'une analyse au préalable ;
- les dépenses réalisées avant la signature de l'entente du FSDS ;
- le financement du service de la dette ;
- les infrastructures, services, travaux ou opérations courantes normalement financés par les budgets municipaux ou des programmes gouvernementaux.

6. NATURE DE L'AIDE FINANCIÈRE

L'aide financière du FSDS sera versée sous forme de **subvention** et le montant sera établi en fonction des critères suivants :

- l'aide financière maximale de **50 000 \$** par projet et l'aide minimale est de **2 500 \$** par projet ;

- l'aide financière pourra atteindre un maximum de 50% des dépenses admissibles, toutefois dans le cas de projets financés dans les secteurs de l'économie sociale, l'aide financière pourra atteindre un maximum de 75% ;
- toutes les dépenses qui entrent dans la catégorie « véhicules et machinerie » (incluant la machinerie agricole, les véhicules hors route, les véhicules d'entretien et les remorques), pourront être subventionnées à 25% des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 15 000 \$ par machine ;
- dans tous les cas, le promoteur doit fournir une contribution monétaire minimale de 20% du coût total du projet ;
- les aides financières combinées du FSDS, du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral ne pourront dépasser 80 % du total des dépenses admissibles.

L'aide demandée ne doit pas se substituer à des programmes ou fonds déjà en place. Le FSDS vient en complément des autres aides gouvernementales.

Nonobstant les critères énoncés précédemment, le Comité d'Investissement de la ville de Mirabel se réserve le droit d'évaluer un projet en fonction de son portrait global et de son potentiel.

7. DÉMARCHE D'APPLICATION AU FSDS

Procédures pour présenter une demande

Soumettre une demande écrite directement auprès du service de Mirabel économique.

8. RÈGLES DE GOUVERNANCE / COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Le service de Mirabel économique soumet les demandes d'aide financière à un Comité d'investissement indépendant qui analysera les dossiers de financement soumis par les conseillers ou agents responsables du développement des entreprises de Mirabel économique. Ceux-ci sont responsables de la sélection et de l'analyse des dossiers en vertu des paramètres du Fonds et transmettrons le tout audit Comité pour fins de recommandation. (Réf. article 6 de la Politique de soutien aux entreprises 2017- 2018.)

9. DISPOSITIONS ABROGATIVES / RAPPEL DE LA SUBVENTION

- La ville de Mirabel a le droit de rappeler une partie de la subvention lorsqu'elle constate que le rendement de l'entreprise est nettement insuffisant ou que le promoteur démontre de la mauvaise volonté et ne fait pas les efforts nécessaires au succès de l'entreprise.
- Une partie de la subvention sera rappelée entre autres :
- si l'entreprise cesse ses opérations;
- si l'entreprise n'est plus localisée sur le territoire de la ville de Mirabel;
- si l'entrepreneur ne travaille pas à temps plein dans l'entreprise.

10. INFORMATION

Pour information : Service de Mirabel économique
17690, rue du Val-d'Espoir, bureau 125
C.P. 1140
Mirabel (Québec) J7J 1A1
Tél. : 450 475-2110
info@mirabeleconomique.ca

FORMULAIRE DE DEMANDE

1. Identification des promoteurs

<input type="checkbox"/>	Nom de l'organisme / entreprise :	
<input type="checkbox"/>	Adresse d'exploitation :	
<input type="checkbox"/>	Téléphone :	Courriel :
<input type="checkbox"/>	Site internet :	
<input type="checkbox"/>	Forme juridique :	Date de constitution :
<input type="checkbox"/>	Personne contact :	
<input type="checkbox"/>	Téléphone :	Courriel :

2. Description de l'organisme / entreprise

<input type="checkbox"/>	Mission :
<input type="checkbox"/>	Secteur d'activités :
<input type="checkbox"/>	Produits et services offerts par l'organisme / entreprise :
<input type="checkbox"/>	Nombre de membres (s'il y a lieu) :
<input type="checkbox"/>	Autres informations pertinentes sur l'organisme / entreprise :

3. Identification des administrateurs ou organisations participantes

Représentant 1

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Entreprise (s'il y a lieu) :	Fonction (s'il y a lieu) :

Représentant 2

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Entreprise (s'il y a lieu) :	Fonction (s'il y a lieu) :

Représentant 3

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Entreprise (s'il y a lieu) :	Fonction (s'il y a lieu) :

Représentant 4

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Entreprise (s'il y a lieu) :	Fonction (s'il y a lieu) :

Représentant 5

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Entreprise (s'il y a lieu) :	Fonction (s'il y a lieu) :

Représentant 6

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Entreprise (s'il y a lieu) :	Fonction (s'il y a lieu) :

Représentant 7

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
Entreprise (s'il y a lieu) :	Fonction (s'il y a lieu) :

4. Secteur(s) d'activités économiques priorisé(s)

– les industries manufacturières, technologiques et à haute valeur ajoutée	<input type="checkbox"/>
– l'agroalimentaire	<input type="checkbox"/>
– le récréotourisme	<input type="checkbox"/>
– le secteur de la logistique	<input type="checkbox"/>
– le développement durable et l'environnement	<input type="checkbox"/>
– l'économie sociale	<input type="checkbox"/>

5. Description du projet

Description sommaire du projet :

Revenus prévus engendrés par le projet :

Échéancier de réalisation et principales étapes du projet :

Territoire couvert par le projet :

6. Structure de coût et de financement			
Coût \$		Financement \$	
	\$	Mise de fonds de l'organisme (monétaire)	\$
	\$	Main-d'œuvre rémunérée et fournie par l'organisation	\$
	\$	Valeur de la contribution non monétaire (hénévolat)	\$
	\$	Partenaire(s) financier(s) :	\$
	\$	Emprunt :	\$
	\$	Gouvernement du Qc (précisez le programme)	\$
	\$	Gouvernement du Canada (précisez le programme)	\$
	\$	Députés :	\$
		Ville de Mirabel :	\$
	\$	Autres :	\$
Coût total :	\$	Financement total :	\$

7. Retombées prévues du projet
En quoi votre projet permettra-t-il de répondre aux besoins de votre secteur d'activité ?
Quels sont les impacts souhaités par l'implantation du projet ?
Si le projet reçoit une aide financière de la ville de Mirabel, quelles mesures sont envisagées afin d'assurer la continuité du projet à la fin du financement ?
En quoi possédez-vous l'expertise et la compétence pour mener le projet à bien et à terme ?

8. Partenariats et implications du milieu

Partenaires impliqués dans le projet	Type de contribution (bénévolat, aide financière, dons, aide technique, etc.)
–	
–	
–	
–	

9. Emplois

	Créés	Maintenus
Nombre d'emplois à temps plein :		
Nombre d'emplois à temps partiel :		
Nombre d'emplois occasionnels :		
Sous-traitance :		

10. Autres informations pertinentes

 Responsable

 date

LISTE DES DOCUMENTS À INCLURE

Documents obligatoires	
Formulaire de demande d'aide financière – Fonds de soutien au développement sectoriel – ville de Mirabel	<input type="checkbox"/>
Lettres patentes ou preuve d'enregistrement au REQ	<input type="checkbox"/>
Plan d'affaires incluant des prévisions financières pour les 2 premières années (ni nouvelle entreprise)	<input type="checkbox"/>
États financiers des deux dernières années (si entreprise existante)	<input type="checkbox"/>
Confirmation des sources de financement complémentaires	<input type="checkbox"/>
Règlements généraux (si OBNL)	<input type="checkbox"/>
Résolution du conseil d'administration de l'entreprise autorisant le ou la responsable du projet à déposer cette demande et à signer tous les documents s'y rattachant	<input type="checkbox"/>
Certificat d'autorisation et/ou permis de la ville de Mirabel si requis	<input type="checkbox"/>

Documents complémentaires	
Résumé détaillé du projet	<input type="checkbox"/>
Soumissions	<input type="checkbox"/>
Plans	<input type="checkbox"/>
Photos	<input type="checkbox"/>
Tout autre document pouvant faciliter l'étude de la demande	<input type="checkbox"/>

GRILLE D'ÉVALUATION DES PROJETS (À COMPLÉTER PAR LE CONSEILLER)

Identification de l'entreprise :	
Nom de l'entreprise (organisme) :	
Montant de l'aide demandée :	Date :
Montant de l'aide demandée :	Date :

	Conditions d'acceptation	Oui	Non	Commentaires
1	Projet admissible en vertu des critères du fonds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2	Promoteur admissible en vertu des critères du fonds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3	Projet réalisé (en totalité ou en partie) à l'intérieur du territoire Mirabellois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4	Projet correspondant à au moins un secteur d'activité économique priorisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5	Mise de fonds financière des promoteurs de 20% des dépenses admissibles du projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6	Cumul des aides gouvernementales : max 50% des dépenses admissibles (entreprise) et max 80% (OBNL et économie sociale)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7	Engagement du promoteur à fournir les livrables demandés par Mirabel économique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8	Certificat d'autorisation et/ou permis de la ville de Mirabel lorsque requis.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

1 = Nul / Non 2 = Médiocre 3 = Insatisfaisant	4 = Légèrement satisfaisant 5 = Satisfaisant 6 = Bon	7 = Supérieur à la moyenne 8 = Très satisfaisant 9 = Excellent 10 = Remarquable / Oui
---	--	--

	Élément évalué	Grille d'évaluation										Remarques	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
1	Projet conduisant à la consolidation d'emplois existants ou à la création de nouveaux emplois												
2	Projet pertinent tant pour la clientèle visées que la concurrence												
3	Projet répondant aux besoins du secteur d'activité ciblé												
4	Projet ayant des impacts et un apport significatif pour le développement du secteur d'activité concerné												
5	Projet bien structuré, viable et réalisable dans les délais prescrits												
6	Projet fait en concertation avec d'autres partenaires												
7	Promoteur ayant la capacité financière de réaliser le projet												
8	Promoteur apte à maintenir le projet dans le temps												
9	Promoteur possédant l'expertise et la compétence pour mener le projet à bien et à terme												
10	Structure de financement du projet diversifiée (mise de fonds, partenaires, gouvernement, institutions financières)												